

IRAK

Pertes civiles

Index AI : MDE 14/047/2003

FLASH

« *Les combats se rapprochant de plus en plus des zones urbaines, il faut que les autorités militaires renforcent leurs efforts pour protéger les civils* », a déclaré Amnesty International ce mardi 25 mars 2003.

« *Les informations en provenance de Bassora nous ont montré l'impact qu'une guerre urbaine pouvait avoir sur les civils, et nous voulons donc que les autorités militaires indiquent clairement les mesures qu'elles ont prises pour limiter autant que possible les pertes civiles* », a ajouté l'organisation.

Toutes les parties au conflit en Irak doivent respecter scrupuleusement les règles du droit international humanitaire concernant la protection des civils ou des biens à caractère civil. Il faut en particulier :

- éviter les attaques directes contre les civils ou les biens à caractère civil ;
- éviter les attaques contre les infrastructures même lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires si, pour les civils, les conséquences de ces frappes à court et long terme risquent d'être excessives par rapport à l'avantage militaire recherché ;
- éviter d'attaquer les installations des médias uniquement parce qu'elles sont utilisées à des fins de propagande ;
- éviter d'attaquer les autres objets à caractère civil même si l'attaquant présume que leur destruction affaiblira la volonté de combat de l'ennemi.

« *Les belligérants doivent prendre toutes les précautions nécessaires pour épargner les civils, prévenir les civils par une sommation chaque fois que possible et s'abstenir d'utiliser des civils comme "boucliers humains"* », a conclu l'organisation de défense des droits humains.

Vous trouverez un supplément d'information sur les préoccupations d'Amnesty International et ses recommandations sur <http://www.amnesty.org/go/iraq> ●

Merci d'adresser vos observations aux attachés de presse suivants :

- entre 19h00 et 02h00 TU

**Alistair Hodgett au +1 202 544 0200
poste 302 ou tél. mobile +1 703 861
7384 (anglais)**

- entre 02h00 et 08h00 TU

**Rebecca Lineham au + 64 21 422 562
(anglais)**

- entre 08h00 et 19h00 TU

**Judit Arenas au + 44 207413 5810 ou
tél. mobile + 44 7778 472 188 (anglais
et espagnol)**

**Teresa Richardson au + 44 207413
5554 ou tél. mobile + 44 7768 182 445
(anglais)**

**Kamal Samari au + 44 207413 5831 ou
tél. mobile + 44 7778 472 126 (anglais,
arabe et français)**

**Magda Wendorff-Kowalczyk au + 44
207413 5729 ou tél. mobile + 44 7778
472 173 (allemand, anglais et polonais)**